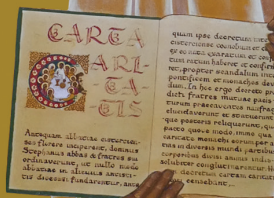


16 juin 2019

900<sup>e</sup> anniversaire  
de la **Charte**  
de  
**Charité**



1119  
2019

ÉTIENNE HARDING TENANT  
LA CHARTE DE CHARITÉ  
(DÉTAIL DE L'ICÔNE DES PÈRES  
FONDATEURS DE CÎTEAUX).

✦ abbaye Notre-Dame  
de **Cîteaux**

## Programme

9h – Accueil



9h30 – Conférence  
de Mère Hildegarde Brem sur  
l'histoire de la Charte de Charité  
(en traduction simultanée)



11h15 – Messe  
de la Sainte Trinité  
avec célébration  
du Lavement des pieds



13h30 – Repas buffet  
dans le cloître



15h30 – Table-ronde  
avec les Supérieurs généraux  
de la Famille Cistercienne  
sur l'actualité  
de la Charte de Charité.

Présentation du projet de réno-  
vation du Définitoire et du projet  
d'aménagement d'un Oratoire



18h – Vêpres



**LAVEMENT DES PIEDS,  
JEUDI SAINT 2018.**

**DES FRÈRES ÉCHANGENT  
UN SIGNE DE PAIX  
LORS DE L'EUCHARISTIE.**

1119



2019

La **Charte de Charité** est l'équivalent des Constitutions d'un Etat ou d'un Ordre religieux

actuel. Ce texte a évolué, de sa première approbation en 1119 par Calixte II à 1167. S'y exprime la volonté de s'aimer entre frères répartis sur toute l'Europe grâce à l'unanimité d'interprétation concrète de la vie monastique selon la Règle de St Benoît précisée par les Us de Cîteaux. Ce texte « devait porter le nom



Antequam abbatiae cistercienses florere inciperent, dominus Stephanus abbas & fratres sui ordinaverunt, ut nullo modo abbatiae in alicuius antistitis diocesi fundarentur, anteq-

de Charte de charité parce que sa teneur, rejetant le fardeau de toute redevance matérielle, poursuit uniquement la charité et l'utilité des âmes dans les choses divines et humaines. »

La **Charte de Charité** institue :

- la **FILIATION DURABLE** reliant les maisons fondatrices et leur « filles » quant au spirituel : Droit et devoir de visite annuelle des « Maisons Filles » qui maintient partout régularité, ferveur, unité d'observance ; entraide mutuelle des maisons autonomes en matériel et en personnel.

- La **CORESPONSABILITÉ** de toutes les maisons autonomes dans le gouvernement de l'Ordre. Elle se démarque du pouvoir centralisé de Cluny pour fonder un gouvernement fédéral d'abbayes autonomes, transposant l'amour entre frères (RB 72) en charité mutuelle d'une communauté de communautés. Le Chapitre Général annuel a pour but l'entraide des abbés pour leur propre vie spirituelle par la prière et la capacité à se reprendre mutuellement, corriger, sanctionner des comportements déplacés. C'est un lieu de rencontre et de fécondation mutuelle.

- Les **DÉFINITEURS** qui assistent l'Abbé de Cîteaux et Abbé Général dans le soin de l'Ordre.